



INVERNESS

—
Simplement unique depuis 1845

RAPPORT DU MAIRE 2023

Chères citoyennes, chers citoyens,

Selon les dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, lors d'une séance ordinaire du conseil tenue en juin, le maire doit faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

États financiers 2023

Les états financiers de notre Municipalité ont été vérifiés par la firme Groupe RDL Thetford/Plessis inc. et ont été déposés au Conseil du mardi 12 mars 2024. Selon le rapport financier, pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2023, la situation financière était la suivante :

Revenus de fonctionnement	3 243 917\$	
Charges de fonctionnement de l'exercice	<u>-3 214 039\$</u>	
Excédent de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales		29 878\$
Amortissement	436 742\$	
Remboursement de la dette à long terme	-77 700\$	
Éléments de conciliation à des fins fiscales	<u>-181 268\$</u>	
Total		177 774\$
Excédent de fonctionnement à des fins fiscales		<u>207 652\$</u>

Excédent de fonctionnement accumulé non affecté	1 917 476\$
Excédent de fonctionnement accumulé affecté	<u>16 165\$</u>
Réserve disponible	1 933 641\$

Fonds de roulement non utilisé	125 457\$
Réserve pour vidanges des boues	25 000\$
Élections	11 650\$
Dette à long terme	1 472 596\$

Rapport de l'auditeur indépendant par Groupe RDL Thetford/Plessis inc.

Extrait du rapport disponible pour consultation au bureau municipal : «À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité d'Inverness au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.»

Conclusion

En 2023, la Municipalité a procédé aux travaux de réfection de la rue Gosford côté sud et de la rue des Lilas. Une borne de recharge électrique double a été installée dans le nouvel espace de stationnement de la caserne. De plus, des travaux ont été réalisés pour assurer l'accessibilité universelle aux locaux de la caserne. La phase 2 de la conversion des lumières de rue au DEL a aussi été complétée sur la rue Dublin. Le projet d'attribution de numéro civique à l'ensemble des propriétés permettra de faciliter l'intervention des services d'urgence sur le territoire. Au centre culturel, le revêtement extérieur et les fenêtres ont été remplacés sur la partie arrière. Un système d'automatisation a été mis en place à la station des eaux usées afin d'améliorer les suivis à distance et de recevoir les notifications requises en temps et lieu.

En ce qui a trait aux loisirs, chaque saison, une belle programmation d'activités diversifiées est offerte aux citoyens. Plusieurs festivités ont été tenues telles que le Carnaval d'hiver, la Fête nationale lors de l'ouverture du marché public ou encore le fameux Jeudi en chanson avec Karine Champagne en trio. Le sentier nourricier a été inauguré lors de la Fête des voisins, sentier garni d'une centaine d'arbres et d'arbustes fruitiers. La première exposition historique est en place dans la voûte de l'ancien palais de justice. La Municipalité, en collaboration avec l'école, a organisé deux belles sorties éducatives pour les élèves chez nos producteurs locaux et une sortie lors de la fête de la pêche avec les élèves de la 3^e à la 6^e année sur le lac Joseph.

Le conseil municipal tient à souligner l'engagement et le dévouement de tous ses employés municipaux dans leur gestion quotidienne des ressources de notre municipalité et pour la qualité des services qu'ils donnent à nos citoyens, nos organismes et à toute la communauté.

DONNÉ À INVERNESS, CE 11^e JOUR DE JUIN 2024



M. Gervais Pellerin | Maire d'Inverness